



LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION HERAULT MEDITERRANEE
20 Communes - 80 000 habitants
Ville-centre Agde 28 500 habitants (près de 200 000 habitants en période estivale)

RECRUTE :

UNE TECHNICIENNE / UN TECHNICIEN BATIMENT VRD

Rattaché(e) à la Direction infrastructures et bâtiments, sous l'autorité du responsable de Service du bureau d'étude, vous assurez la conception, la réalisation des travaux de construction, la gestion des équipements techniques.

MISSIONS

- Concevoir et faire réaliser, en régie directe ou par des entreprises, des travaux de construction, rénovation ou aménagement concernant le patrimoine bâti. Réaliser des études.
- Lancer les marchés de travaux.
- Réceptionner les travaux, contrôler les pièces relatives à l'exécution du chantier et des dossiers de sécurité des bâtiments.
- Gérer les équipements techniques de la collectivité (gestion des compteurs électriques eau, gaz, suivi des consommations...).
- Aider à la gestion des syndicats de copropriété et à la maintenance des échoppes des métiers d'art
- Gérer et assurer le suivi des travaux VRD
- Assurer les études VRD
- Réaliser des plans graphiques et estimations financières
- Rédiger des cahiers des charges DCE
- Conduire des chantiers

Vous pouvez être amené à assurer un renfort au Technicien TP-VRD.

PROFIL

- Vous maîtrisez les normes du bâtiment et de l'accessibilité
- Vous élaborez les CCTP et dossiers de consultation
- Vous analysez et interprétez plans, diagnostics et relevés du bâti
- Évaluez, préparez et pilotez les chantiers
- Vous organisez les interventions dans le respect des règles sanitaires et environnementales
- Vous réalisez les études de faisabilité et constituez les pièces marchées
- Vous maîtrisez les outils informatiques (DAO, CAO, modélisation 3D)
- Vous rédigez les documents techniques et administratifs (croquis, devis descriptifs et quantitatifs)

CONTEXTE

- Poste à pourvoir le 1^{er} février 2026

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Travail à temps complet
- Permis B exigé

CONDITIONS

- Technicien
- Catégorie B
- Issu d'une formation technique minimum DUT/BTS avec une spécialisation dans le domaine des bureaux d'études ou dans le génie civil/bâtiment.
- Expérience professionnelle à un poste similaire souhaitée.

Eléments de la rémunération

En fonction du traitement indiciaire de l'échelon du grade de Technicien Territorial de la personne recrutée pour une ou éventuellement par référence au grade de technicien pour un agent contractuel non titulaire de droit public.

A cette rémunération de base s'ajoute une indemnité de fonctions de sujétions et d'expertise part fixe de 350 € bruts mensuels ainsi qu'une prime annuelle part variable liée à l'assiduité de 350 € bruts au taux maximum et part variable liée à l'implication professionnelle de 300 € bruts au taux maximum.

Il est octroyé une participation mensuelle brute de l'employeur de 20 € pour la complémentaire santé et 10 € pour la prévoyance conditionnée à la labellisation du contrat.

CANDIDATURE

Candidature à adresser à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, de préférence par courriel à recrutement@agglohm.net, jusqu'à la date limite de réception fixée au 13 janvier à 17h00.

Adresse postale : 22 avenue du 3^{ème} Millénaire – 34630 SAINT-THIBERY – 04 99 47 48 49

Renseignements sur le poste sur les conditions de recrutement : Service Recrutement : 04 30 23 97 04

Le dossier de candidature doit comporter une lettre de candidature portant sur la connaissance du poste, les compétences et les motivations de la candidate ou du candidat ainsi qu'un curriculum vitae synthétisant sa formation, ses connaissances, ses qualités et ses expériences en lien avec le poste proposé.

Les dossiers feront l'objet d'un examen de la part des directions concernées au regard notamment de l'expérience en management, de la formation suivie et de l'expérience professionnelle acquise. Elles proposeront à M. le Président une présélection de candidates et candidats convoqués à un ou plusieurs entretiens de recrutement conduits par au moins deux personnes représentant l'autorité territoriale, ensemble ou séparément.